



RDBT - Réglementation du bâtiment - Toitures - 2023

Objectif général :	Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de connaître la réglementation du bâtiment applicable en toiture.
Objectif spécifique :	À la fin de la formation, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none">- Obtenir, consulter et comprendre la réglementation applicable à la conception d'une couverture- Savoir quelles sont les lois et règlements qui régissent la construction de couvertures au Québec, pouvoir les mettre en application ;- Pour les participants entrepreneurs, pouvoir déceler d'éventuelles non-conformités dans les documents de soumissions ; agir de façon proactive pour éviter les réclamations et litiges potentiels ;- Comprendre leurs responsabilités à l'égard de la réglementation ;
Clientèle visée :	Chefs d'entreprises en couverture, chargés de projets et estimateurs, responsables des bureaux de contrôle, bureaux d'architectes et rédacteurs de devis.
Contenu :	Voir contenu détaillé aux pages suivantes.
Méthodologie :	Exposé magistral, diaporama, exercices.
Prérequis :	Avoir en main les documents de référence mentionnés ci-dessous. Avoir en sa possession lors de la formation un ordinateur ou une tablette permettant de consulter des documents électroniques et/ou de naviguer sur Internet.
Évaluation :	Aucune
Durée :	2 blocs de 4 heures



1. Prérequis (détaillés)

1. Avoir en main on ordinateur ou une tablette
2. Avoir en sa possession les documents suivants, en format électronique¹
 - Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2015 (modifié)
 - Code de construction du Québec, Chapitre I.1 – Efficacité énergétique du bâtiment, et Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 2015 (modifié)
 - Code de construction du Québec, Chapitre III – Plomberie, et Code national de la plomberie – Canada 2015 (modifié)
 - Guide illustré de l'utilisateur – CNB 2015 Maisons et petits bâtiments (Partie 9 de la division B)
 - Règlement 11-018 de la Ville de Montréal (Codification administrative)
 - Bulletins techniques de l'AMCQ
 - #15 - Trop-pleins et dalots d'urgence Toits et surfaces revêtues
 - #17 - Performance énergétique des couvertures - Exigences réglementaires
 - Loi sur les architectes [chapitre A-21] 2021
 - Loi sur les ingénieurs [chapitre I-9] - 2021

2. Introduction

1. Survol de la réglementation et responsabilité légale
2. Loi sur le bâtiment

3. Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2010 (modifié) (CCQ)

1. Structure du CCQ
 - a. Division I et Division II
 - b. Division II
 - i. Volume 1
 1. Division A - Conformité, objectifs et énoncés fonctionnels
 2. Division C - Dispositions administratives
 - ii. Volume 2
 1. Division B - Solutions acceptables
2. Exigences du CCQ
 - a. Division I
 - i. Loi sur le bâtiment
 1. Chapitre I - Bâtiment
 - b. Division II
 - i. Volume 1
 1. Division A - Conformité, objectifs et énoncés fonctionnels
 - a. Domaine d'application du Code
 - b. Domaines d'application des parties 1 à 11 du Volume 2
 - ii. Volume 2
 1. Division B - Solutions acceptables
 - Partie 1 Généralités
 - Domaine d'application du Code

¹ Tous ces documents sont disponibles sur Internet



- Termes et abréviations
 - Partie 3 Protection contre l'incendie, sécurité des occupants et accessibilité
 - Partie 4 Règles de calcul
 - Partie 5 Séparation des milieux différents
 - Partie 7 Plomberie
 - Partie 9 Maisons et petits bâtiments
 - Partie 10 Bâtiments existants faisant l'objet d'une transformation, de travaux d'entretien ou de réparation
 - Partie 11 Efficacité énergétique
 - Annexe A Notes explicatives
 - Annexe C Données climatiques et sismiques pour le calcul des bâtiments au Canada
3. Outils
- a. Bulletin technique #16 - Performance énergétique des couvertures, exigences réglementaires
 - b. Calculateur en ligne Energy RCI
4. **Code de construction du Québec, Chapitre I.1 – Efficacité énergétique du bâtiment, et Code national de l'énergie pour les bâtiments – Canada 2015 (modifié)**
- 1. Contexte
 - 2. Réglementation
 - 3. Outils
 - a. Bulletin technique #16 - Performance énergétique des couvertures, exigences réglementaires
 - b. Calculateur en ligne Energy RCI
5. **Code de construction du Québec, Chapitre III – Plomberie, et Code national de la plomberie – Canada 2010 (modifié)**
- 1. Réglementation
 - 2. Outils
 - a. Voir bulletin technique #15 - Trop-pleins et dalots d'urgence Toits et surfaces revêtues
6. **Code national du bâtiment – Canada 2015**
- 1. Domaine d'application
7. **Exigences municipales**
- 1. Réduction des effets d'ilots de chaleur urbaine
 - 2. Performance énergétique (Ville de Montréal)
 - 3. Gestion des eaux pluviales (Ville de Montréal) - Règlement 20-030
8. **Lois sur les professionnels**
9. **Références**
10. **Évaluation de la formation**